

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOURG EN BRESSE - 0101 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 19/09/2025 - 13772 - 2007 B 40208 - 500 454 962 - 01 PHOENIX INFORMATIQUE

BILAN BIC - ACTIF

001099 - SARL 01 PHOENIX INFORMATIQUE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF

Capital souscrit non appelé

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de développement

Concessions, brevets et droits similaires

	Valeurs au 31/12/24 Val. Brutes	Valeurs au 31/12/23 Amort. & dépréc.	Valeurs au 31/12/23 Val. Nettées
--	------------------------------------	---	-------------------------------------

490,00 490,00

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations tech., matériel et outillages industriels

39 830,01 34 112,25 5 717,76 9 892,12

Autres immobilisations corporelles

191 151,80 128 487,98 62 663,82 35 199,08

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations

Créances rattachées à des participations

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

231 471,81 163 090,23 68 381,58 45 091,20

TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Matières premières et autres approvisionnements

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

84 198,25 84 198,25 108 836,99

Avances et acomptes versés sur commandes

132,48

Créances

Créances Clients et Comptes rattachés (3)

3 312,81 3 312,81 10 391,14

Autres créances (3)

9 271,24 9 271,24 10 903,33

Capital souscrit - appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Actions propres

Autres titres

Instruments de trésorerie

28 190,79 28 190,79 28 631,75

Disponibilités

8 082,00 8 082,00 2 100,00

Charges constatées d'avance (3)

133 055,09 133 055,09 160 995,69

TOTAL ACTIF CIRCULANT

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Primes de remboursement des emprunts

Écarts de conversion actif

364 526,90 163 090,23 201 436,67 206 086,89

TOTAL ACTIF GÉNÉRAL

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

artifici conforme certificatif
YB
aoe

BILAN BIC - PASSIF

001099 - SARL 01 PHOENIX INFORMATIQUE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 10 000,00)

Valeurs
au 31/12/24

Valeurs
au 31/12/23

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

10 000,00

10 000,00

Réserves statutaires ou contractuelles

1 000,00

1 000,00

Réserves réglementées

29 831,31

60 712,64

Autres réserves

18 378,15

-30 881,33

Report à nouveau

59 209,46

40 831,31

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

59 209,46

40 831,31

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

74 440,85

73 381,12

Emprunts et dettes financières diverses (3)

3 084,56

2 797,92

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

52 193,24

71 766,38

Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés

12 508,56

17 310,16

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL GÉNÉRAL

(1) Dont à plus d'un an

45 017,15

27 896,80

(1) Dont à moins d'un an

97 210,06

137 358,78

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

22 000,00

(3) Dont emprunts participatifs

Certificat conforme
certifié conforme
CB
CK
JG

CPTE RÉSULTAT SYNTH. % CA - 2

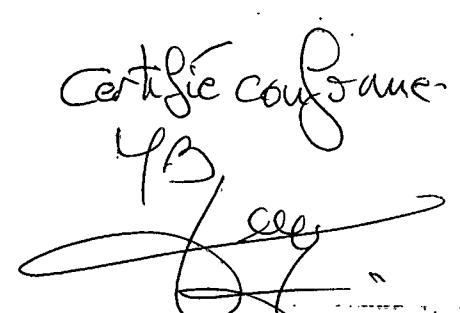
001099 - SARL 01 PHOENIX INFORMATIQUE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	724 593	93	751 334	94	-26 741	-4
Production vendue (biens et services)	50 731	7	49 064	6	1 667	3
Montant net du chiffre d'affaires	775 324	100	800 398	100	-25 074	-3
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			640		-640	-100
Autres produits	108		14		94	667
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	775 432	100	801 052	100	-25 620	-3
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	506 784	65	584 013	73	-77 229	-13
Variation de stocks	24 639	3	-6 619	-1	31 258	472
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-198		5		-203	
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	68 057	9	73 234	9	-5 177	-7
Impôts, taxes et versements assimilés	5 610	1	4 415	1	1 195	27
Salaires et traitements	110 044	14	144 026	18	-33 982	-24
Charges sociales	8 470	1	5 849	1	2 621	45
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	26 710	3	21 290	3	5 420	25
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	1 227				1 227	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	751 343	97	826 214	103	-74 871	-9
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	24 089	3	-25 162	-3	49 251	196
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs


Certificat conforme


4B

CPTE RÉSULTAT SYNTH. % CA - 2

001099 - SARL 01 PHOENIX INFORMATIQUE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	93			74		19
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	93			74		19
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	3 864			892		2 972
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	3 864			892		2 972
RÉSULTAT FINANCIER	-3 771			-818		-2 953
RÉSULTAT COURANT avant impôts	20 318	3		-25 980	-3	46 298
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	1 940			4 901	1	-2 961
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 940			4 901	1	-2 961
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 940			-4 901	-1	2 961
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	775 525	100		801 125	100	-25 601
TOTAL DES CHARGES	757 146	98		832 007	104	-74 860
Bénéfice ou Perte	18 378	2		-30 881	-4	49 259
						160

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Certifié conforme

certifié conforme

YB

JY

SARL 01 PHOENIX INFORMATIQUE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 10 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 14 rue Marcel Paul

01500 AMBERIEU EN BUGÉY

500454962 RCS BOURG EN BRESSE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT

SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 26 JUIN 2025

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice, s'élevant à 18 378,15 euros, de la façon suivante :

- | | |
|---|-------------|
| - d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à | 18 378,15 € |
| - sur le compte "Autres Réserves" d'un montant de | 30 521 € |
| - qui ressortira ainsi à | 48 899,15 € |

Certifié conforme

*Certificé (au forme
ee)*

SARL 01 PHOENIX INFORMATIQUE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 10 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 14 rue Marcel PAUL

01500 AMBERIEU EN BUGEY

500454962 RCS BOURG EN BRESSE

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 26 JUIN 2025

L'an deux mille vingt cinq,

Et le vingt six juin, à treize heures trente minutes,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

Monsieur Nicolas BEARD, propriétaire de 6 000 parts

Monsieur Yves BEARD, propriétaire de 4 000 parts

Soit un total de 10 000 parts

Sur les dix mille (10 000) parts composant le capital.

Monsieur Nicolas BEARD préside la séance en sa qualité de gérant associé.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion sur les opérations de trésorerie
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code du commerce,
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

ND JB

Puis Monsieur le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce,
- Approbation des comptes et affectation des résultats,
- Quitus à la gérance,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Monsieur le Président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demande la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos au 31 décembre 2024, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour l'édit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 18 378,15 euros, de la façon suivante :

- d'affecter la perte de l'exercice, s'élevant à 18 378,15 €
- sur le compte "Autres Réserves" d'un montant de 30 521 €
- qui ressortira ainsi à 48 899,15 €

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes par part sociales pour les trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice 31/12/2023 :

- Aucun dividende distribué

Exercice 31/12/2022 :

- Aucun dividende distribué

No YB

Exercice 31/12/2021 :

Aucun dividende distribué

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION:

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur Nicolas BEARD et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés votants, Monsieur Nicolas BEARD s'étant abstenu pour l'approbation de cette résolution et ses parts n'ayant pas été prises en compte pour le calcul de la majorité.

QUATRIEME RESOLUTION:

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés ou leurs mandataires.

Nicolas BEARD



Yves BEARD

